



CC du Doullennais (Siren : 248000416)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Doullens
Arrondissement	Amiens
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/12/1992
Date d'effet	24/12/1992

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Christian VLAEMINCK

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Agora
Numéro et libellé dans la voie	2 rue des Soeurs Grises
Distribution spéciale	B. P. 40017
Code postal - Ville	80600 DOULLENS
Téléphone	
Fax	
Courriel	contact@ccdoullennais.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	15 002
Densité moyenne	77,95

Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Authieule (218000420)	403
80	Barly (218000537)	176
80	Beauquesne (218000685)	1 420
80	Beauval (218000693)	2 139
80	Bouquemaison (218001188)	558
80	Brévillers (218001337)	104
80	Doullens (218002459)	6 901
80	Gézaincourt (218003622)	409
80	Grouches-Luchuel (218003762)	617
80	Hem-Hardinval (218004091)	350
80	Humbercourt (218004265)	257
80	Longuevillette (218004679)	77
80	Lucheux (218004703)	602
80	Neuvillette (218005635)	222
80	Occoches (218005692)	123
80	Outrebois (218005791)	316
80	Remaisnil (218006260)	34
80	Terramesnil (218007011)	294

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement non collectif <i>études pour la réalisation et la révision d'un schéma directeur dans le domaine de l'assainissement sur le périmètre communautaire création d'un service public d'assainissement non collectif, à compter du 1er janvier 2008, chargé d'assurer le contrôle des installations (contrôle et suivi des installations existantes ; contrôle de la conception et de la réalisation des installations neuves)</i> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets des ménages (La communauté de communes assure, conformément aux dispositions de l'article L 5214-21-2ème du CGCT, la représentation de ses communes membres au sein du SMIROM de Doullens - Pas en Artois et du SMIROM de Bernaville - Domart en Ponthieu et Villers-Bocage)</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Traitement des déchets des ménages (La communauté de communes assure, conformément aux dispositions de l'article L 5214-21-2ème du CGCT, la représentation de ses communes membres au sein du SMIROM de Doullens - Pas en Artois et du SMIROM de Bernaville - Domart en Ponthieu et Villers-Bocage)</i>

- Autres actions environnementales

études de ruissellement et d'érosion des sols sur les bassins versants études pour l'aménagement de la vallée de l'Authie et des vallées confluentes et de la protection des rivières

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

portage de repas à domicile Aides Ménagères : étude de faisabilité et d'opportunité

- Action sociale

chantier d'insertion Gestion des Contrats d'Avenir, cette gestion pouvant être confiée à une autre structure (Maison de l'Emploi et de la Formation du Grand Amiénois, ...) CAJ et camps d'ados CLSH pendant les vacances d'été relais assistantes maternelles

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Définition d'une politique d'accueil de l'autoroute A24 à l'échelle de la communauté Construction et réhabilitation de bâtiments dans le domaine industriel, commercial et artisanal d'une surface minimale de 100 m² Création, aménagement, développement et promotion des zones d'activités d'intérêt communautaire (zones créées à compter du 01/01/05) et celles liées à l'A24 Réhabilitation des friches industrielles et commerciales de + 1 000 m²

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Participer aux actions collectives mises en place pour favoriser le développement économique, l'emploi et la formation des personnes Octroi d'aides indirectes tendant à favoriser l'accueil et l'environnement des entreprises

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

école de musique intercommunale (l'enseignement musical et instrumental jusqu'au brevet de fin d'études et une initiation musicale dans les écoles) gestion d'un cinéma intercommunal qui peut être confiée à un prestataire Le réseau des bibliothèques est composé à ce jour des bibliothèques de Beauquesne, Bouquemaison, Doullens, Gézaincourt, Grouches-Luchuel, Luchaux et Terramesnil. D'autres bibliothèques pourront l'intégrer dès lors qu'elles respectent la définition du réseau adoptée par la délibération du 12 octobre 1999 (accès à l'ensemble de la population, catalogue commun, cohérence et harmonisations des acquisitions, consultation gratuite)

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction et gestion d'un futur centre de natation communautaire

- Activités culturelles ou socioculturelles

ateliers de proximité mise en place d'actions ponctuelles visant à sensibiliser la jeunesse sur les différents thèmes de la vie (éducation à la citoyenneté) Culture : initiation musicale dans les écoles initiation et formation (instrumentale et musicale) dans le cadre de l'Ecole de musique intercommunale du Doullennais conventions de partenariat avec l'Etat, la Région et le Département visant à favoriser le développement culturel sur le territoire communautaire est déclarée d'intérêt communautaire l'animation d'un réseau de bibliothèques communales. A ce titre, la Communauté de Communes du Doullennais pourvoit à l'achat des livres et du matériel informatique nécessaires à la mise en réseau des bibliothèques.

- Activités sportives

tickets sport ou toute autre mesure venant à se substituer à ce dispositif

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Participation aux actions de développement au niveau du bassin de vie du Grand Amiénois (Agence d'urbanisme, SCOT,)

- Schéma de secteur

- Etudes pour la réalisation et la révision d'un schéma directeur dans le domaine de l'assainissement sur le périmètre communautaire - Création et réalisation de schémas de développement et d'aménagement du périmètre communautaire

- Plans locaux d'urbanisme <i>Elaboration, réalisation, modification et révision de documents d'urbanisme (PLUI)</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières <i>Réserves foncières</i>
- Transport scolaire <i>Transport des élèves fréquentant les établissements scolaires de Doullens du 2ème degré, en qualité d'organisateur secondaire de transport</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Est définie comme voirie d'intérêt communautaire, la voirie communale et rurale revêtue au 1er janvier 1996, conformément aux cartes annexées à l'arrêté préfectoral du 14 mars 2003. D'autres voies intégreront la voirie d'intérêt communautaire dès lors qu'elles respectent le cahier des charges comme défini en annexe et après modifications statutaires. La communauté de communes assure selon des plans définis le fauchage de voies de liaison et du déneigement.</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>Organiser l'accueil, l'information et la promotion touristique du Doullennais Développer l'attractivité touristique des communes et assurer une communication touristique de l'ensemble du territoire communautaire Réaliser les nouveaux équipements touristiques (à l'exclusion de la signalétique) nécessaires au développement touristique du territoire à compter du 01/01/07 Assurer la création, l'entretien et promotion de sentiers de randonnée reconnus d'intérêt communautaire (le patis, la croix de pierre, les saules, la voie des prés, le tortillard, le bon air, la fontaine et deux sentiers dans le cadre du projet Interreg)</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>élaboration et animation du PLH, tel que défini par l'article L 302-1 du code de la construction et de l'habitat et mise en oeuvre des actions s'y rapportant (réalisation et révision du document, débat d'opportunité avec les collectivités et définition des actions)</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Etablissement et exploitation des infrastructures et réseaux de communication électroniques et promotion des usages en matière de technologies de l'information et de la communication. Le conseil de la communauté de communes est autorisé à transférer cette compétence à un syndicat mixte.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	Somme Numérique (258004365)	SM ouvert	597 532
80	Syndicat mixte du Pays du Grand Amiénois (200013696)	SM ouvert	346 810
80	SMIRTOM du Plateau Picard Nord (200044378)	SM fermé	47 962

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)